

Sabrieries . . .

Al-Wadi (Hadith al-Wadi), 13 septembre 1934

Ce que j'admire chez notre grand ministre des Finances, c'est qu'il est extrêmement résolu — résolu au point de n'avoir point d'égal en fermeté, une fermeté à laquelle ne sauraient prétendre ni le ministre de l'Intérieur ni le ministre des Traditions, et moins encore notre bienveillant président du Conseil. Lui seul possède la résolution ; lui seul monopolise la détermination ; lui seul s'est arrogé la force.

Mais tout cela se borne à des paroles, à des paroles seulement. Car lorsque le ministre des Finances parle, la terre tremble sous ceux qui l'habitent, les cœurs s'agitent dans les poitrines au plus haut point, et les âmes s'emplissent de terreur, de panique et d'angoisse. Mais lorsqu'il se résout à agir, il ne fait rien du tout. Sa fermeté n'est que mots empilés sur mots, sa détermination que formules empilées sur formules, et sa force se réduit à cette voix qu'il sait si bien élever, y répandant la crainte et lui conférant un air de menace. Cette voix peut certes effrayer qui l'entend, et la peur qu'elle répand peut se propager dans les paroles du ministre lorsqu'elles sont couchées sur le papier et publiées dans les journaux, de sorte que certains lecteurs en sont effrayés à leur tour. Mais le prestige du ministre des Finances ne saurait aller au-delà de cette limite — il s'y arrête, hélas, bien fâcheusement. Car avec quelle rapidité le craintif retrouve son calme, avec quelle rapidité le cœur inquiet se rassure, avec quelle rapidité l'un et l'autre se mettent à sourire, avec quelle rapidité l'un et l'autre se mettent à dire : voilà des paroles que nous avons déjà entendues, comme nous les entendons aujourd'hui, et comme nous continuerons de les entendre tant que Sabri Bey présidera au ministère des Finances.

Il y a un an, le ministre des Finances déclarait que, tant qu'il resterait ministre, il ne rembourserait jamais la dette publique et ses intérêts autrement qu'en papier-monnaie, qu'il ne négocierait jamais à ce sujet, et qu'il ne permettrait aucune négociation. L'année s'est écoulée, les négociations se sont poursuivies — d'abord en Égypte, puis le représentant de l'Égypte s'est rendu à Paris, et l'affaire fut enfin laissée au Haut-Commissaire, qui la traita à sa guise. Et Sabri Bey, ministre des Finances, ne démissionna pas, ne contraignit point les puissances à se ranger à son avis — il ne pressa même pas ses collègues ministres de partager ou d'adopter son point de vue.

Il y a un an, Sabri Bey, ministre des Finances, disait que, tant qu'il resterait ministre, il ne laisserait jamais perdurer la crise hypothécaire, qu'il ne permettrait jamais aux banques de s'acharner sur les débiteurs ni de les dominer, et qu'il ne laisserait jamais le ministère recourir à des demi-mesures qui ne résolvent rien, ou qui résolvent la moitié de la crise en laissant l'autre moitié aussi embrouillée et non résolue qu'auparavant. L'année s'est écoulée : la crise hypothécaire persiste, les banques continuent de s'acharner sur les débiteurs, et le ministère n'a même pas recouru à des demi-mesures, mais à des mesures si partielles qu'on ne saurait les qualifier ni de quart ni même de tiers de solution. Et Sabri Bey demeure toujours ministre des Finances — il n'a pas démissionné, n'a rien imposé aux banques, n'a pressé aucun de ses collègues de partager ou d'adopter son avis. Il s'est contenté, au contraire, de déclarer lui-même, ou de laisser le président du Conseil déclarer en son nom devant la Chambre des députés, que le ministère avait fait tout ce qu'il pouvait.

Il y a un an, le ministre des Finances suscita une crise vive et violente au sein de son propre ministère, entre lui-même et ses employés, hauts et petits fonctionnaires confondus, déclarant à certains journaux que, tant qu'il resterait ministre, il ne permettrait jamais aux employés du ministère des Finances, quel que soit leur rang, d'oublier qu'ils avaient un ministre auquel ils devaient rendre compte en toutes choses.

Or les employés du ministère des Finances n'avaient nullement oublié qu'ils avaient un ministre — mais Sabri Bey se l'imaginait ainsi. L'année s'est écoulée, et les affaires du ministère des Finances demeurent exactement telles qu'elles étaient avant que Sabri Bey n'en prît la direction. La conscience qu'ont les employés d'avoir un ministre à qui rendre compte n'a ni grandi ni diminué. Son Excellence Abdel Wahab Pacha demeure sous-secrétaire aux Finances ; Son Excellence al-Falaki Bey demeure un autre sous-secrétaire ; et les hauts comme les petits fonctionnaires continuent de gérer les affaires exactement comme ils les géraient auparavant, l'autorité de Sabri Bey sur eux ne différant en rien de celle de tout autre ministre avant lui. Pourtant Sabri Bey n'a pas démissionné, n'a même pas songé à démissionner — bien qu'il n'ait rien changé, ou n'ait même pas tenté de rien changer, malgré tant de proclamations répétées de son désir de changement.

Il y a un an, Sabri Bey déclarait que, tant qu'il resterait ministre, il ne permettrait jamais rien de semblable à ce qui s'était produit sous le ministère précédent en matière de favoritisme au sein de l'administration

des Domaines de l'État, dans l'achat et la vente de terres. Mais les choses se poursuivirent exactement comme avant : un tel acheta, un tel échangea, et Sabri Bey autorisa l'achat d'un tel et l'échange d'un tel, sans jamais démissionner ni même songer à démissionner.

Et hier, le ministre des Finances, Sabri Bey, a déclaré au correspondant d'Al-Ahram :

« J'espère que vous transmettez de ma part cette déclaration décisive. Tant que je resterai ministre des Finances, je ne permettrai absolument jamais que le ministère des Finances prenne du retard dans la perception de ses fonds aux échéances prévues. Je ne permettrai jamais que le ministère des Finances perde ne serait-ce qu'un millième des fonds publics. Et je ne prêterai aucune attention aux suppliques de ceux qui sollicitent une exemption, quelle que fût leur position sociale. »

Avez-vous entendu cette déclaration décisive, résolue, déterminée, redoutablement ferme ? Et pourtant, malgré tout cela, elle ne dépasse pas le rang d'une déclaration parmi tant d'autres dont Sabri Bey a rempli l'atmosphère de l'Égypte depuis un an. Car tant qu'il restera ministre, il ne permettra pas — et pourtant il permettra tout de même, et restera ministre. Tant qu'il restera ministre, il n'acceptera pas — et pourtant il acceptera tout de même, et restera ministre. Car il a permis des choses qu'il prétendait ne pas vouloir permettre, et accepté des choses qu'il prétendait ne pas vouloir accepter. Et pourtant la bienséance, la courtoisie et le bon goût exigent que nous montrions au ministre des Finances que sa déclaration nous a effrayés. Qu'il sache donc que nous avons eu peur ; qu'il sache que nous avons été saisis de pitié. Que les grands propriétaires terriens lui montrent qu'ils sont effrayés, qu'ils sont pleins de compassion — mais que les grands propriétaires terriens lui montrent aussi qu'ils espèrent, qu'ils espèrent son pardon, sa clémence, sa générosité. Car son pardon viendra assurément, sa clémence est certaine à advenir, sa générosité est inéluctable et sans conteste.

Et les grands propriétaires terriens continueront, si Dieu le veut, de jouir de toute la miséricorde, de toute la bienveillance et de toute la douceur dont ils ont toujours joui, à la seule condition de demeurer des amis fidèles au ministère, montrant leur sympathie pour sa politique — et Sabri Bey n'en demeurera pas moins ministre.

Laissons donc de côté cette fermeté qui n'a de fermeté que le nom, cette menace qui n'a de menace que le nom, et arrêtons-nous sérieusement avec le ministre des Finances sur un seul point, et un seul.

Le ministre des Finances déclare que le meilleur acquis de l'Égypte en cette ère moderne est sa réputation financière, qu'il veillera à préserver cette réputation, et que la préservation de cette réputation l'oblige à percevoir les impôts de ceux qui les doivent.

Tout cela est vrai. Mais que pense le ministre des Finances d'une autre vérité, tout aussi réelle, qu'un homme dans sa position ne devrait point ignorer : qu'une bonne réputation ne repose pas seulement sur la collecte de l'argent, mais dépend, avant toute chose, de la bonne gestion de cet argent et de la sage économie de ses dépenses. Si le ministre des Finances est véritablement soucieux de collecter l'argent afin de préserver la réputation financière de l'Égypte, il doit alors être tout aussi soucieux de protéger cet argent du gaspillage, et de son emploi à des fins autres que les siennes propres, pour la sauvegarde de cette même réputation. Et si le ministre des Finances ne tolère aucun manquement dans la collecte de l'argent, ni aucun manquement dans le paiement des impôts, il doit alors également refuser de permettre à ses collègues de dilapider l'argent avec excès, ou de se livrer à la création démesurée de postes et de services, à l'envoi de délégations et de missions, à la construction de bâtiments, à l'octroi de subventions, et à toutes les autres formes de gaspillage que le ministre des Finances connaît fort bien, et que les ministères commettent sans hésitation ni retenue.

Il est fort bon, cher monsieur, de collecter l'argent des contribuables. Mais il serait tout aussi bon de se souvenir que cet argent que vous collectez ne vous appartient ni à vous ni à vos collègues — c'est un dépôt confié entre vos mains et celles de vos collègues, recueilli auprès de tous les Égyptiens pour être dépensé au profit de tous les Égyptiens, sans gaspillage ni prodigalité, sans favoritisme ni partialité. Pouvez-vous dire au correspondant d'Al-Ahram que, tant que vous resterez ministre des Finances, vous ne permettrez jamais que l'argent soit dépensé là où il ne devrait pas l'être ?

Oui, vous pouvez le dire — et peut-être l'avez-vous déjà dit. Mais ce n'est là qu'une déclaration comme tant d'autres, qui effraie celui qui l'entend ou la lit, puis la peur qu'elle inspire s'arrête là, sans empêcher aucun gaspillage, sans freiner aucune prodigalité, sans faire obstacle ni au favoritisme ni à la partialité.

Dites ce que vous voudrez, Monsieur le Ministre : le peuple sait déjà jusqu'où peuvent aller les paroles.